APPEL À CANDIDATURES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ MARAICHÈRE SUR LE TERRITOIRE DU GAL PAYS DES 4 BRAS

1. Origine du projet

Le GAL Pays des 4 Bras mène des projets de développement rural sur les communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville. Parmi ceux-ci, le GAL a comme volonté le développement de nouveaux projets économiques liés au maraichage et de développer de l'insertion socioprofessionnelle via celui-ci.

C'est dans ce cadre que le GAL et ses partenaires souhaitent développer une ou des activités économiques et d'insertions liées au maraichage grâce à la mise à disposition d'une terre agricole de presque 2Ha par la commune de Les Bons Villers, Agricoeur (ferme située Chaussée de Bruxelles n°605). Historiquement, utilisé comme potager ce terrain se prête particulièrement bien au projet de par son sol, ses outils de production, sa position stratégique entre Charleroi et Bruxelles, la proximité de collectivités les besoins en produits locaux aux alentours…

2. À qui s'adresse cet appel

- ✓ Vous avez un projet professionnel d'installation ou de diversification dans le domaine du maraîchage biologique.
- ✓ Vous disposez de compétences et d'une expérience pratique suffisante en production et/ou dans l'encadrement d'un public en insertion socio-professionnelle.
- ✓ Vous disposez d'un statut permettant de développer progressivement votre projet (indépendant, indépendant complémentaire, couveuse d'entreprise, tremplin indépendant ou autres statuts).
- ✓ Vous êtes prêt à collaborer avec des personnes en insertion socioprofessionnelle.
- ✓ Vous êtes à la recherche de terres et d'une infrastructure vous permettant de développer ou de tester de manière plus sécurisée et durable votre projet.

3. Ce que nous offrons

- ✓ Nous mettons à disposition des porteurs de projets un terrain d'une superficie de 1,7Ha se situant à Les Bons Villers sur le site dit « Agricoeur ». Le site est équipé d'une serre moderne et professionnelle, de plusieurs citernes à eaux, d'espaces de stockage…
- ✓ En fonction des différents porteurs de projets et de leurs besoins, l'espace sera divisé en différentes parcelles.
- ✓ En fonction de la réussite du projet, d'autres terrains pourraient être libérés.

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Figure 1: Agricoeur

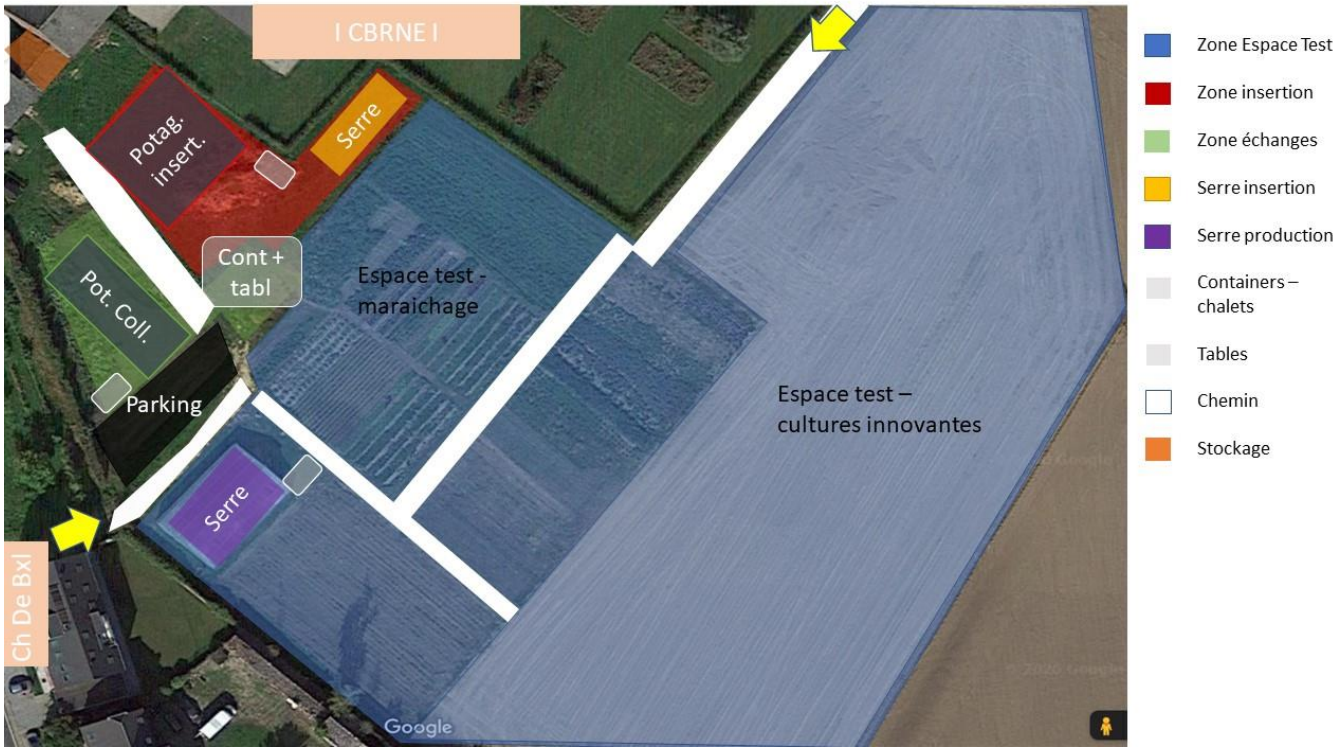

Figure 2: Schéma potentiel du projet Agricoeur

- ✓ Une serre professionnelle de 220m² sera mise à disposition des projets. De plus, d'autres serres pourraient être installées et mises à la disposition du maraîcher. Le maraîcher pourrait également disposer de matériel et d'espaces pour son activité (vestiaire, stock…).

- ✓ Le maraicher sélectionné disposera d'un contrat de mise à disposition des moyens répondant le mieux aux besoins de chaque partie.
- ✓ Le maraîcher gère en toute autonomie son activité.
- ✓ Un réseau de partenaires (accompagnement économique, maraichers du territoire, experts, acteurs locaux…) sera présent pour vous accompagner au mieux au développement de votre activité.
- ✓ Une rémunération à mi-temps pour le travail d'encadrement du public en insertion socio professionnelles.

4. Ce que nous recherchons

- ✓ Une personne ayant un projet professionnel de maraichage Bio/conversion ou un maraicher/agriculteur souhaitant développer un projet innovant.
- ✓ Une personne souhaitant encadrer un groupe de personnes en insertion à mi-temps engagée par le GAL pays des 4 Bras. Cette personne pourrait également avoir un espace pour un projet personnel.

5. Candidature et procédure

a. Envoyer nous le formulaire annexe pour le 06 mars 2020 à l'adresse suivante : formation@paysdes4bras.be
b. Possibilité de visite d'Agricoeur avant le 6 mars sur demande.
c. Choix du candidat par le Comité de sélection (semaine du 16 mars 2020).

6. Contact et infos

Pour toutes demandes complémentaires n'hésitez pas à contacter le chargé de mission formation, Nicolas Rosen 0472/590 601 – 071/81 81 29 formation@paysdes4bras.be